

LOCATION TRANSPONDEURS

	Noms	Prénoms	Catégories	n°	Transpondeurs n°
Pilote 1					
Pilote 2					
Pilote 3					

Je joins mon règlement correspondant à :



Transpondeur(s) multiplié(s) par 10€ soit

Achat support(s) transpondeurs multiplié(s) par 6€ soit



Soit un total

Règlement par chèque(ordre MCVDS) n°ou espèce de, €

+ un chèque de Caution n° de 80€ multipliés par transpondeur(s) soit

- Le transpondeur est loué au tarif de 10€ par course. (A restituer à la fin de chaque journée de course)

=> En cas de non-retour, le chèque de caution sera encaissé 15 jours après la non restitution.

- En cas de perte ou de vol déclaré le jour de la course. Le pilote devra rembourser le transpondeur volé ou perdu à hauteur de 80€. Le chèque de caution lui sera alors restitué. (Voir ci-dessous).

Fait à le/...../202.....

Mention lu et approuvé + signature du pilote

RESTITUTION TRANSPONDEURS

☐ Règlement du Transpondeur non restitué 80€ multipliés par transpondeurs non restitués soit

☐ Restitution du chèque de Caution n° à Mr

☐ Non restitution du Chèque de Caution suite (Motif) :

Fait à le/...../202.....

Mention lu et approuvé + signature du pilote